

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUY-SUR-MORIN

PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Jouy-sur-Morin, dûment convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michael ROUSSEAU, Maire.

Etaient présents : Monsieur Michael ROUSSEAU, Monsieur Michel BERTHAUT, Madame Monique LABRYE, Monsieur Vincent MORET, Madame Valérie ENFRUIT, Madame Colette DAUPHIN, Monsieur Stéphane DEVILLERS, Monsieur Jean-Yves GAUTRON, Madame Marjorie COSTA-PAGET, Madame Agnès DEON (*arrivée à 19 h 04*), Madame Michèle THIRY, Monsieur Luc NEIRYNCK, Monsieur Gil LUQUOT, Madame Maria da Luz BORDAS

Absentes représentées :

Madame Agnès DEON a donné pouvoir à Monsieur Michael ROUSSEAU (*point 1 uniquement*)
Madame Sylvie THIBAUT a donné pouvoir à Madame Maria da Luz BORDAS

Absent excusé : Monsieur Jean-Pierre MOREAU

Absents : Madame Cécile DAVID, Monsieur Loïc AOUZELLEG, Monsieur Laurent FAVIERE

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BERTHAUT

Nombre de membres en exercice : 19 / Présents : 13 / Votants : 15 (*point 1*)

Nombre de membres en exercice : 19 / Présents : 14 / Votants : 15 (*à compter du point 2*)

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19 h 01.

Ordre du jour de la séance

Appel des membres présents – Désignation d'un secrétaire

- 1 - Subvention exceptionnelle à la Coopérative scolaire de l'école du Centre
- 2 - Travaux d'urgence de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul – Diagnostics préalables et mission de coordination SPS
- 3 - Travaux d'urgence de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul – Attribution des lots
- 4 - Reprise des concessions en état d'abandon – Choix du prestataire
- 5 - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
- 6 - Questions orales
- 7 - Informations diverses

Point n° 1 – Subvention exceptionnelle à la Coopérative scolaire de l'école du Centre
[délibération n° 2025-51]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2025-16 du 4 avril 2025 approuvant le budget unique de la Commune,

Vu la demande présentée par le Directeur de l'école du Centre sollicitant une subvention exceptionnelle pour recouvrer les frais de transport d'un montant de 1 014,50 € relatifs à la sortie scolaire du 15 mai 2025 à Paris,

Considérant que les frais de transport engendrés par les sorties scolaires organisées chaque année par la Coopérative scolaire de l'école du Centre sont pris en charge par le budget communal au compte 6248 « Transport de biens et de collectifs – Divers »,

Considérant que la facture a été émise à tort au nom de la Coopérative scolaire qui s'en est acquittée,

Considérant qu'il convient de rembourser ce montant à la Coopérative scolaire par le versement d'une subvention exceptionnelle,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :



Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 1 014,50 € à la Coopérative scolaire de l'école du Centre,

 **Dit** que la dépense sera imputée à l'article 65748 « Subventions – Autres personnes de droit privé » du budget unique de la Commune.

Point n° 2 – Travaux d'urgence de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul – Diagnostics préalables et mission de coordination SPS [délibération n° 2025-52]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024-66 du 17 septembre 2024 relative aux travaux d'urgence de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul,

Vu la consultation des entreprises lancée le 3 juin 2025 sur la plateforme Maximilien jusqu'au 23 juin 2025 pour réalisation de ces travaux d'urgence,

Considérant la nécessité de réaliser des diagnostics préalables à la réalisation des travaux d'urgence portant sur l'amiante, le plomb et l'état parasitaire,

Considérant également la nécessité de bénéficier des services d'un coordonnateur de Sécurité et Protection de la Santé (SPS) lors de l'exécution des travaux d'urgence,

Vu l'avis favorable émis par la Commission « Patrimoine » réunie le 2 juin 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

 **Approuve** la réalisation des diagnostics préalables au commencement des travaux d'urgence à exécuter sur l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul et la désignation d'un coordinateur SPS,

 **Retient** les entreprises suivantes pour ces prestations :

<i>Prestations</i>	<i>Société</i>	<i>Montant HT</i>
Diagnostic amiante et plomb	SARL FMDC Diagnostics	740,00 €
Diagnostic parasitaire	ABARCO Expertises	4 815,00 €
Mission de coordination SPS	DEKRA	3 100,00 €

 **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous actes aux effets ci-dessus,

 **Dit** que les dépenses seront inscrites au budget unique de la Commune.

Point n° 3 – Travaux d'urgence de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul – Attribution des lots [délibération n° 2025-53]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024-66 du 17 septembre 2024 relative aux travaux d'urgence de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul,

Vu la délibération n° 2025-52 du 7 juillet 2025 relative aux diagnostics préalables et à la mission de coordination SPS,

Vu la publication de l'annonce n° 25-61296 au BOAMP.fr le 2 juin 2025,

Vu la consultation des entreprises lancée le 3 juin 2025 sur la plateforme Maximilien jusqu'au 23 juin 2025 pour réalisation de ces travaux d'urgence pour les 4 lots suivants :

- Lot 1 : Echafaudages, maçonnerie
- Lot 2 : Charpente
- Lot 3 : Couverture
- Lot 4 : Décors peints

Vu le registre des dépôts de réponse comportant 10 plis pour cette consultation, dont 2 ont été écartés car erronés (réception d'une réponse pour un autre marché d'une autre commune),

Vu l'analyse des offres réalisée par le Cabinet d'architectures A&M Patrimoine, maître d'œuvre, et présentée par Monsieur le Maire à la Commission « Patrimoine » réunie le 30 juin 2025 relatif à l'ouverture des huit plis électroniques réceptionnés sur la plateforme Maximilien :

- Charpentier PM, 27 rue de Valenton 94000 Créteil (lot 1)
- Cornelia Cione, 9 rue Emile Duclaux 75019 Paris (lot 4)

- Les Charpentiers de Paris, 46 rue des Meuniers 92220 Bagneux (lot 2)
- Schneider et Compagnie, 3 rue Pasteur 91170 Viry-Châtillon (lot 3)
- Altrad Arnholdt, Avenue de la Sablière 94370 Sucy-en-Brie (lot 1)
- J. Richard, 10 rue des Tulipiers 91580 Etrechy (lot 1)
- Chevalier Est, 30 rue du Chanoine Hess 51100 Reims (1)
- Bois 2 Bout Charpente, 6 impasse du Canl 93460 Gournay-sur-Marne (lot 2)

Vu la proposition du maître d'œuvre et de la Commission « Patrimoine » de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 : CHARPENTIER PM
- Lot 2 : LES CHARPENTIER DE PARIS (LCDP91)
- Lot 3 : SCHNEIDER
- Lot 4 : CIONE Cornelia

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

 **Approuve** le choix du maître d'œuvre et de la Commission « Patrimoine » de retenir les entreprises suivantes pour la réalisation des travaux d'urgence de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul :

✓ Lot n° 1 : CHARPENTIER PM.....	38 425,70 € HT
✓ Lot n° 2 : LES CHARPENTIER DE PARIS (LCDP91).....	19 650,04 € HT
✓ Lot n° 3 : SCHNEIDER	40 398,69 € HT
✓ Lot n° 4 : CIONE Cornelia.....	31 837,50 € HT
✓ Soit un total du marché hors taxes.....	130 311,93 € HT

 **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous actes aux effets ci-dessus,

 **Dit** que les dépenses seront inscrites au budget unique de la Commune.

 Monsieur Stéphane DEVILLERS demande quand débiteront les travaux concrètement. Monsieur le Maire répond qu'ils se dérouleront à compter du mois de septembre et devraient être achevés avant la messe de Noël. Monsieur Stéphane DEVILLERS demande à pouvoir assister aux réunions de chantier et à pénétrer dans l'enceinte de l'Eglise pendant les travaux car, compte tenu de ses connaissances, il pourrait voir des choses que d'autres ne verraient peut-être pas. Il fait un rappel des travaux réalisés sous la mandature de Mademoiselle Agnès POGNOT. Monsieur le Maire prend acte de sa demande et lui communiquera sa décision ultérieurement et souligne que ces travaux sont de moindre envergure que ceux d'il y a plus de 20 ans. Monsieur Stéphane DEVILLERS évoque, pour exemple, la découverte d'une chaussée ancienne en calcaire découverte pendant les travaux du SMAGE au Marais qui aurait dû être remontée aux services compétents. Monsieur le Maire indique que ces travaux sont suivis par la Direction Départementale des Territoires, service de l'Etat, et il ne peut autoriser une personne extérieure à surveiller ces travaux. Monsieur Stéphane DEVILLERS poursuit que cette intervention se fait sur un site historique et que cela aurait pu être intéressant de mettre à jour cette chaussée ancienne menant du côté du Marais à l'autre rive. Il demande à Monsieur le Maire s'il avait été informé de cette découverte, la réponse est négative. Monsieur Stéphane DEVILLERS fait ce parallèle car il aimerait que cela ne soit pas la même chose pour les travaux de l'Eglise. Monsieur Luc NEIRYNCK réitère sa demande de joindre la Commission « Bâtiment » à celle du « Patrimoine » pour suivre les travaux de l'Eglise. Monsieur le Maire lui répond de nouveau négativement.

Point n° 4 – Reprise des concessions en état d'abandon – Choix du prestataire [délibération n° 2025-54]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024-52 du 4 juillet 2024 autorisant Monsieur le Maire à reprendre les sépultures mentionnées dans le tableau ci-dessous au nom de la Commune et à remettre en service les terrains ainsi libérés :

Numéro emplacement	Numéro de concession	Nom du concessionnaire	Personnes inhumées
1	329	DUMONT Pierre	INCONNUE
2	329	DUMONT Pierre	INCONNUE
3	228	RICHARD Denis Marc	POULET Marie Madeleine Angélique née CONTANT POULET Pierre Romain POULET Angélique Aglaë RICHARD Henri Galibert RICHARD Henriette Denise née POULET
4	213	ALBERT Joseph	ALBERT Paul
5	93	Acte de Notoriété	INCONNUE
6	55	BONNEAU Magloire et MULOT Louis	MULOT Victoire MULOT Victor CHANTEREAU Modeste BONNEAU Félicité BREZILLON Alfred
7	19	MULOT Louis Victor	INCONNUE
8	263	Acte de Notoriété	Famille DENIS - HERBERT MOREAU Louise née VERRIER
9	192	RIVIERE François Alphonse	PEUVRIER Rose RIVIERE Alphonse RIVIERE Julie PEUVRIER
10	195	HACOL Florence Désirée	PESCHEUX Charles PESCHEUX Flore
11	36	MIARD Henri Auguste	VIGNOT Edmond
12	500	CORDOIN Blanche Marie	Famille CAMILLE - CAMUS
13	429	Acte de Notoriété	JEROME Berthe née RONSIN JEROME Henri
14	68	FONTAINE Louis Marie	FONTAINE Louis Marie FONTAINE Augustine SERVE
15	70	HOUDRY Pierre Joseph César	INCONNUE
16	639	LORISSE Henri	Famille LORISSE - SIBOT
17	142	LEMAIRE Pierre Alexandre	LESCUYER Claude Clément LEMAIRE Louise Florence LEMAIRE Denise Florence LESCUYER
18	197	LEMAIRE Pierre Alexandre	INCONNUE
19	52-138	LEMAIRE Pierre Alexandre	LEMAIRE Louise Clarisse LEMAIRE Denise Clarisse née LESCUYER COLLIN Adolphe Alexis
20	78	LEMAIRE Marguerite Rosalie	Famille HOUDRY - LEMAIRE
21	74	CLOUD Rosalie Marguerite	COLLIN Louis Aimable COLLIN Caroline Ismérie CHANTRET COLLIN Adolphe Alexis
22	115	Acte de Notoriété	CLOUD Aubierge Françoise GUESMAN Rose Sophie née GLOUD LHOSTE Gilbert CLOUD Jean Pierre Isidore
23	167	Acte de Notoriété	GOMONT Victor
24	15	CLOUD Hubert Aimable	CLOUD Hubert Aimable CLOUD Hubert Alexandre GAUDRY Jean Pierre GAUDRY Constance Adélaïde née GHERIE CLOUD Alexandrine née GAUDRY

25	126	LEMAIRE Louis Joseph	LEMAIRE Alexandrine Sophie BEAUVALLET BLANCHON Hubert Frédéric LEMAIRE Louis Joseph LEMAIRE Hortense
26	102	LOURDIN Rose Hortense	HENRION Louis Charles HENRION Rose Hortense LOURDIN
27	97	DUBRU Louis Joseph	BOQUET Louis Pierre Marie
28	178	BOQUET-HUGREL Louis Alphonse	BOQUET Augustine BOQUET Antoinette HUGREL BOQUET Louis Alphonse
29	229	CHOQUET Guislain Aimable François	CHOQUET Guislain Aimable JOLLY Delphine
30	434	BERLAND Raphaël	INCONNUE
31	149	COLLINET Aglaé Alexandrine	SIGRIST Lucienne Angèle
32	207	CORBEDANNE Rose	JACQUOT Jean JACQUOT Rose née CORBELLANNE
33	238	CORBEDANNE Omer Lucien	BEAUVALLET Hortense
34	128	VILQUIN Pierre François	LOUDRY Adèle Eugénie
35	133	ROBCIS Maxime Stanislas	ROBLIS Alexandre Stanislas
36	7	BLANCHON Désiré Aimable	Famille JAILLIARD
37	58	MULOT Louis	INCONNUE
38	121	LEMAIRE Louis Alexandre Victor	INCONNUE
39		Acte de Notoriété	PAHUD Huguette
40	34	BLANCHON Henriette Zoé	BLANCHON Henriette Zoé LEMAIRE Henriette née GUYON
41	417	PESCHEUX Edmond	STAFFALO Irène LOUBINOUX
42	671	Mme BLONDEL	PECHEUX Edmond PECHEUX Natheline
43	196	SALMON Charles	INCONNUE
44	236	PHALIPPON Arthur Hippolyte	Famille PHILIPPON - ADNOT DUMONT Louise
45	43	LAUNAY Marie	LAUNAY Jean Louis
46	157	TESTARD Armand Romain	INCONNUE
47	293	FROMENT Adèle	INCONNUE
48	162	MARCELLAS Rose	INCONNUE
49		Acte de Notoriété	INCONNUE
50		Acte de Notoriété	INCONNUE

Vu la consultation menée auprès de trois opérateurs funéraires pour assurer les travaux de reprise de ces 50 concessions funéraires,

Vu le choix émis par le Groupe de travail « Cimetière » réuni le 11 juin 2025, discuté en réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2025 et reporté à une séance ultérieure,

Vu la réunion de travail des élus du 4 juillet 2025,

Vu la proposition soumise par Monsieur le Maire :

- d'exclure la concession RICHARD-POULET (plan VI n° 2-3) de la reprise physique des concessions en état d'abandon,
- de solliciter un avis ou étude auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France afin de connaître l'intérêt patrimonial de cette concession,
- de valider la reprise des 49 concessions funéraires en état d'abandon et de confier les travaux de reprise aux Pompes Funèbres Bilbault pour un montant de 35 000,00 € TTC,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

 **Décide** d'exclure la concession RICHARD-POULET (plan VI n° 2-3) de la reprise physique des concessions en état d'abandon,

- ✚ **Sollicite** un avis ou une étude auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France afin de connaître l'intérêt patrimonial de ladite concession,
- ✚ **Confie** les travaux de reprise des 49 concessions funéraires ci-dessus aux Pompes Funèbres BILBAULT pour un montant de 29 166,67 € HT, soit 35 000,00 € TTC,
- ✚ **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous actes aux effets ci-dessus,
- ✚ **Dit** que le montant de la dépense est inscrit au budget unique en cours de la Commune.

☞ Monsieur le Maire rappelle que ce point avait été reporté lors de la dernière réunion du Conseil Municipal. Les élus ont été conviés à se réunir au cimetière le 4 juillet 2025 afin d'étudier ce point. Monsieur le Maire propose de reprendre 49 concessions en excluant la concession RICHARD-POULET qui pourrait présenter un intérêt patrimonial. La Direction Régionale des Affaires Culturelles sera sollicitée pour avis ou étude à ce sujet. Le devis des pompes funèbres BILBAULT a été modifié et s'établit à la somme de 29 166,67 € HT, soit 35 000,00 € TTC. Madame Maria da Luz BORDAS félicite Monsieur le Maire pour cette décision. Monsieur Stéphane DEVILLERS se félicite également et réitère sa question de savoir où étaient passées toutes les anciennes croix qui étaient stockées dans le bâtiment du cimetière. Il souhaite également savoir ce qu'il adviendra des monuments funéraires. Monsieur le Maire informe que les monuments seront mis en décharge par les pompes funèbres, le métal peut lui être revendu afin que les bénéfices soient reversés au CCAS. Monsieur Stéphane DEVILLERS regrette que les pierres de taille aillent à la décharge alors qu'elles pourraient être conservées pour, par exemple, réaliser des travaux à l'Eglise, faire un socle à une statue dans le jardin de l'Eglise... Monsieur le Maire regrette que quoiqu'il fasse dans l'intérêt général, en faisant des propositions, cela ne va jamais assez loin pour Monsieur Stéphane DEVILLERS. Il indique que sera gardé ce qui pourra être gardé.

Point n° 5 – Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

☞ Aucune décision du Maire n'est à présenter.

Point n° 6 – Questions orales

☞ Pas de questions orales reçues.

Point n° 7 – Informations diverses

Fête Nationale

Monsieur le Maire rappelle les horaires des deux prochaines festivités des 13 et 14 juillet et souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 24.

Le Secrétaire de séance,
Michel BERTHAUT



Le Maire,
Michael ROUSSEAU

